

Conseil Municipal de Cagnes-sur-Mer

6 mai 2021

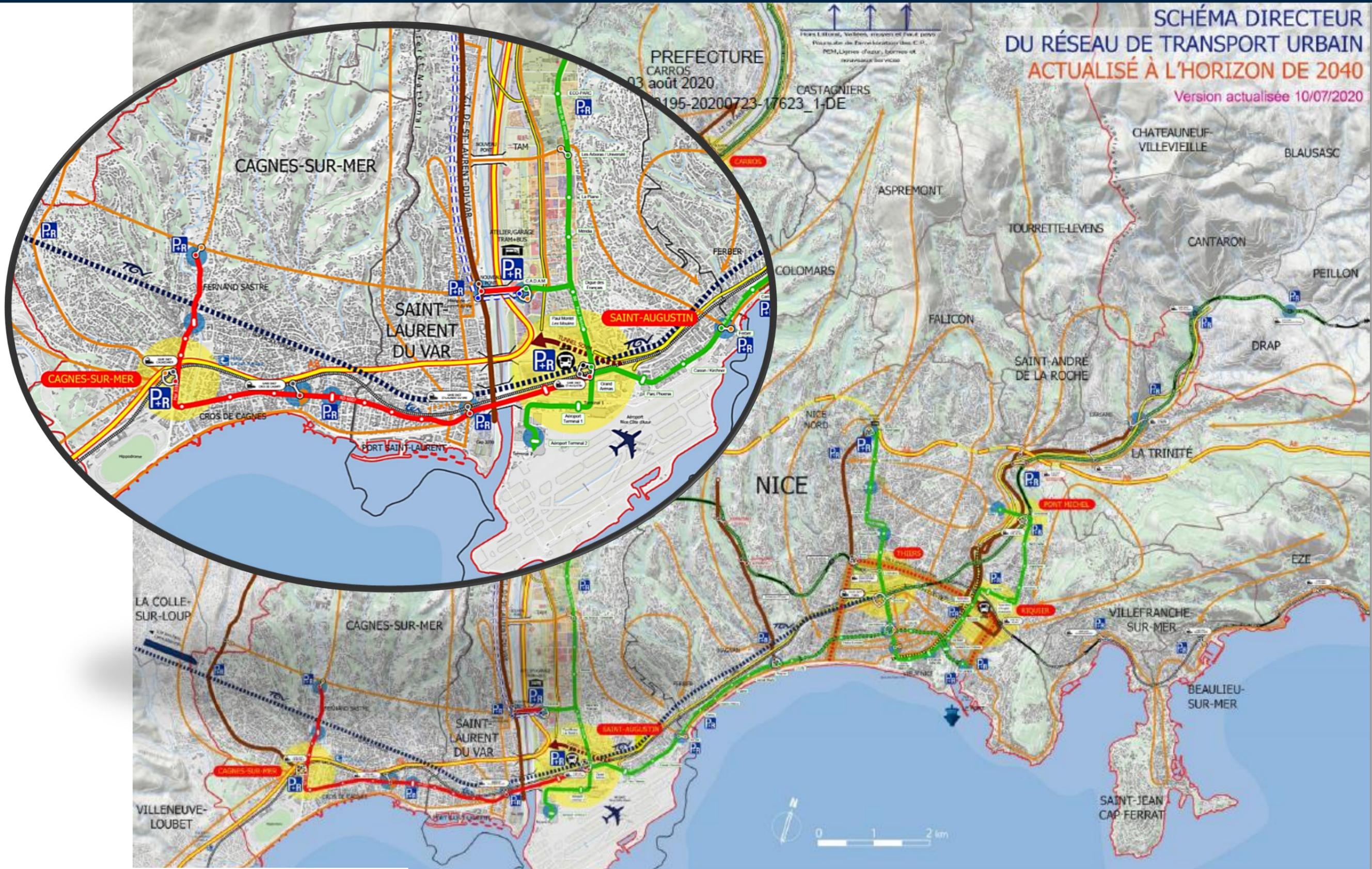
**> Point sur les actions métropolitaines
en termes de MOBILITE**



Présentation du projet



La ligne 4 dans le schéma directeur de transport urbain



Tracé de la ligne 4

Légende:

- Tracé préférentiel ligne 4 - 7,1 Km - 13 stations
- Stations



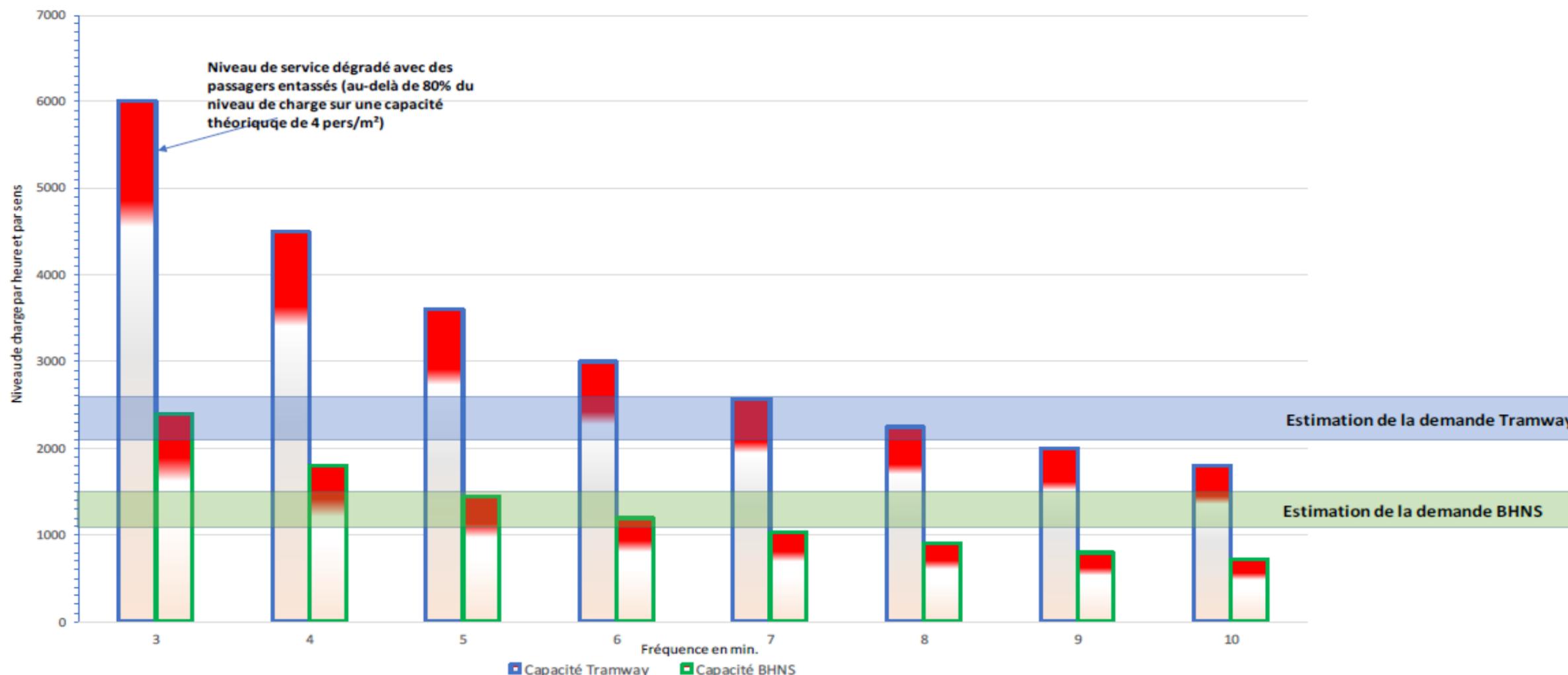
Caractéristiques de la ligne 4

- Longueur de la ligne 4 : 7,1 km environ
- Nombre de stations : 13 stations
- Fréquence : 8 mn par sens entre chaque rame
- Temps de parcours : 20 mn entre les terminus
- Vitesse commerciale : 21 km/h
- Alimentation des rames : énergie électrique embarquée
- Rechargement des batteries : par le sol, pas de ligne aérienne de contact dans l'espace public
- Capacité d'une rame : 300 voyageurs
- Correspondances : lignes 2 et 3 du tramway
- P+R créés : Val –Fleuri, Gare de St Laurent du var et terminus Parc des Sports
- Remisage des rames : au centre de maintenance Charles Ginesy terminus L2 à Nice
- 182 000 m² requalifiés de façade à façade,
- 800 arbres conservés et plantés le long du tracé (200 sur Saint-Laurent-du-Var, 500 à Cagnes-sur-Mer, 100 à Nice)
- 25 000 m² de plateforme engazonnée

Les bénéfices attendus se portent sur 3 axes principaux :

- La mobilité : faciliter les déplacements grâce au tramway et à la piste cyclable la longeant, créer de nouveaux parc-relais, accroître l'intermodalité, assurer une desserte fine et cadencée des secteurs traversés
- La qualité de vie : un cadre de vie requalifié, moins de pollution et moins de bruit, moins de trafic voitures, une ville plus belle et apaisée, plus moderne et verte
- Le développement économique : une ville plus attractive qui favorise l'activité, une offre de mobilité supérieure aux déplacements actuels vers les commerces et entreprises, un gain sur les coûts de déplacements, une création d'emplois durant la phase travaux.

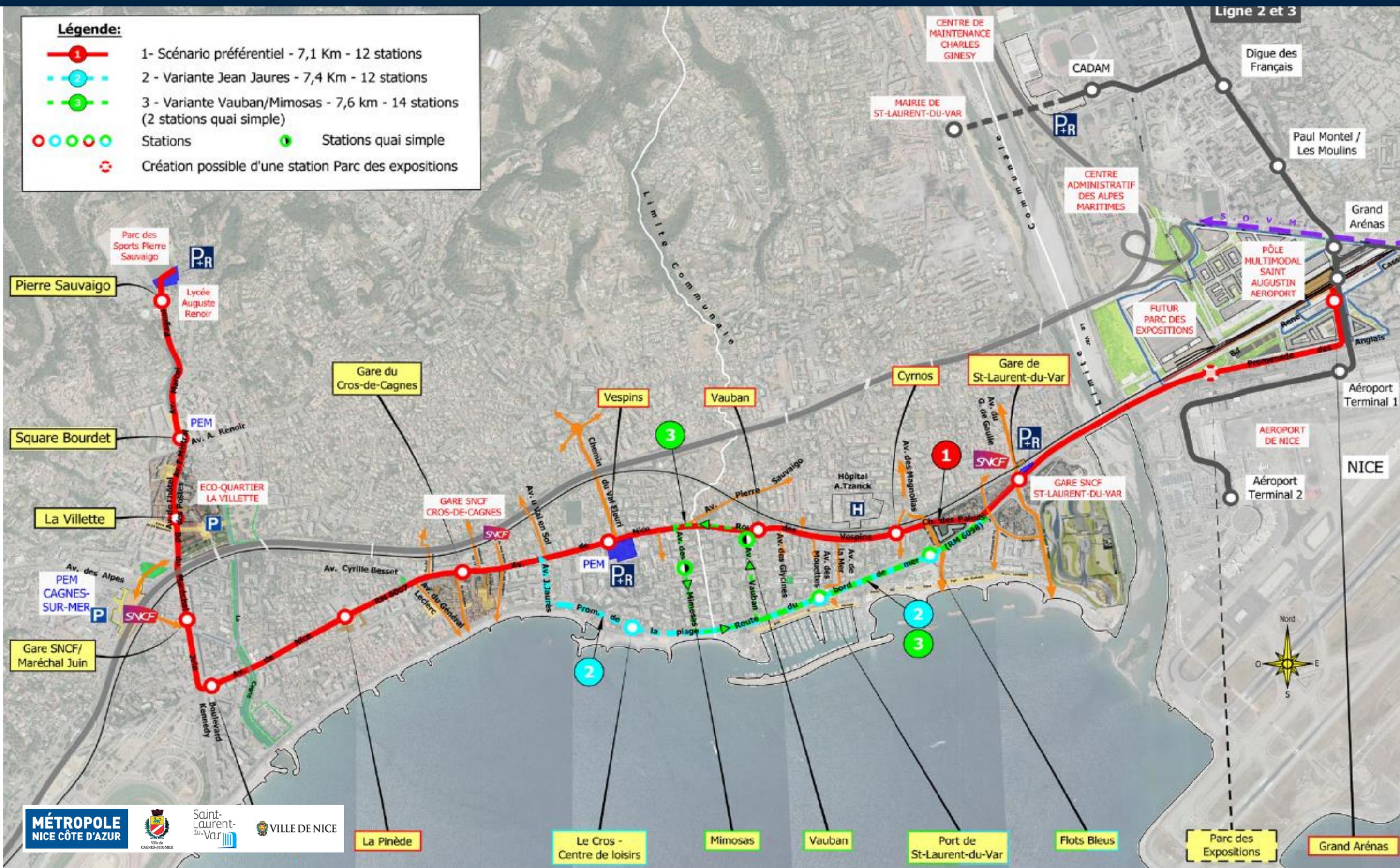
Niveau de remplissage du matériel roulant à l'horizon 2030 selon le type de matériel roulant et la fréquence



Le mode tramway répond donc favorablement à l'estimation de la fréquentation, tout en gardant une réserve de capacité suffisante, pouvant répondre à l'augmentation du nombre de voyageurs au-delà de l'horizon 2030

=> Fréquentation estimée à la mise en service : 29 500 à 37 000 voyageurs par jour

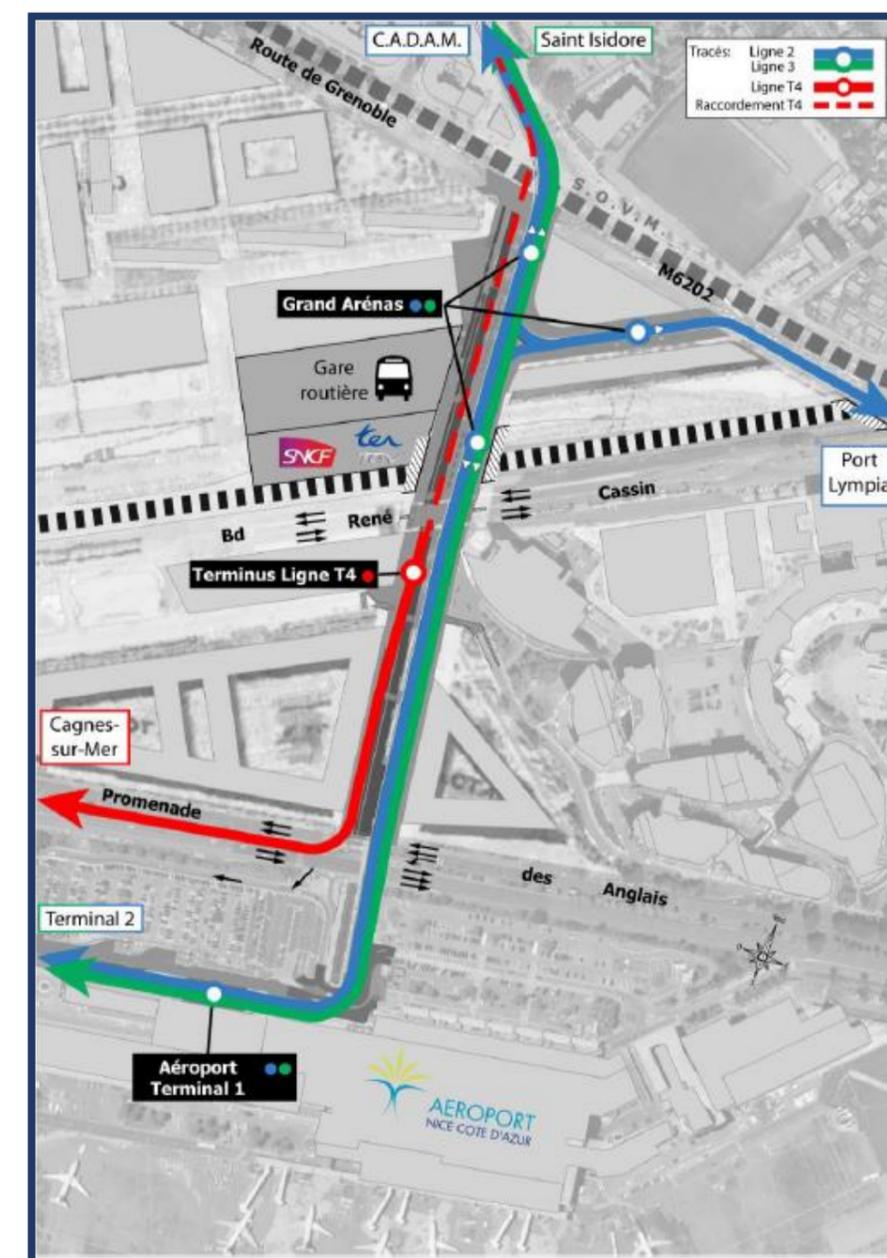
Tracés étudiés



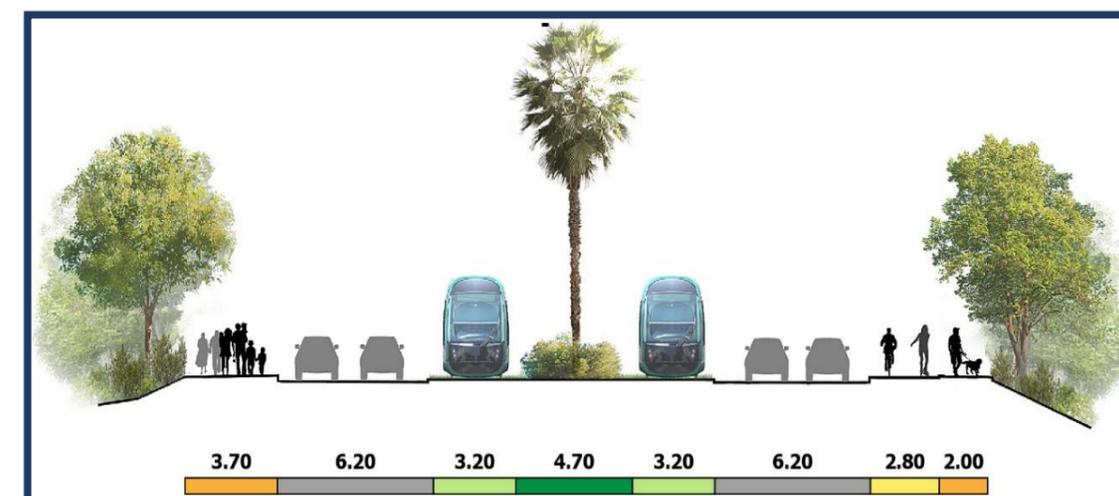


Une connexion optimisée avec le pôle d'échanges du Grand Arénas

Le terminus de la ligne 4 sera en correspondance directe avec les lignes 2 et 3 de tramway ainsi que la future gare SNCF (TER – LGV). L'arrêt de la ligne 4 sera positionné au plus près des lieux de correspondance du pôle d'échanges du Grand Arénas et à proximité du terminal 1 de l'aéroport

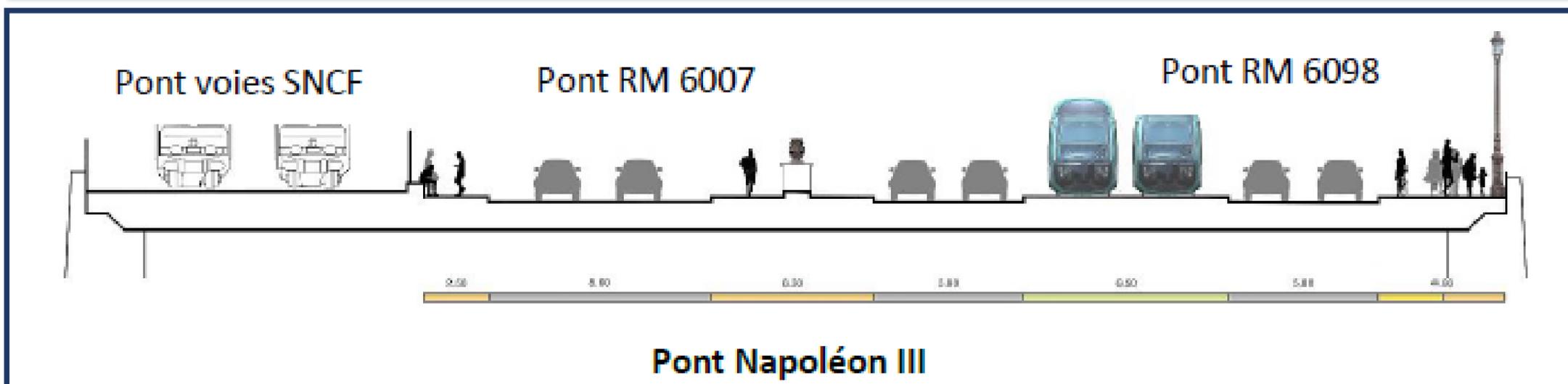


Nice – Promenade des Anglais



Une entrée de ville valorisée sur le thème de Nice « ville verte de Méditerranée »

La ligne 4 sera un levier pour améliorer la perception de l'entrée de la ville de Nice depuis l'Ouest, et une station tramway permettra de desservir le futur Parc des Expositions et des Congrès (PEC)



Le pont Napoléon III – Un regard sur le grand paysage

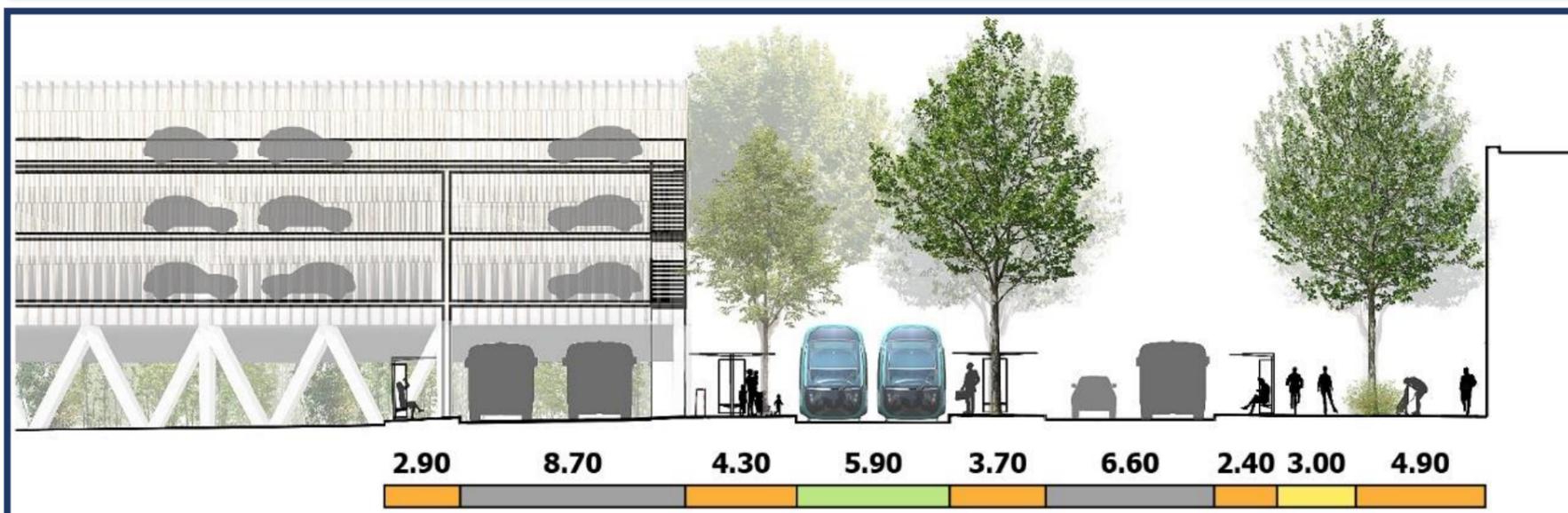
La traversée du Var se caractérise par des percées visuelles importantes vers le grand paysage et le Mercantour

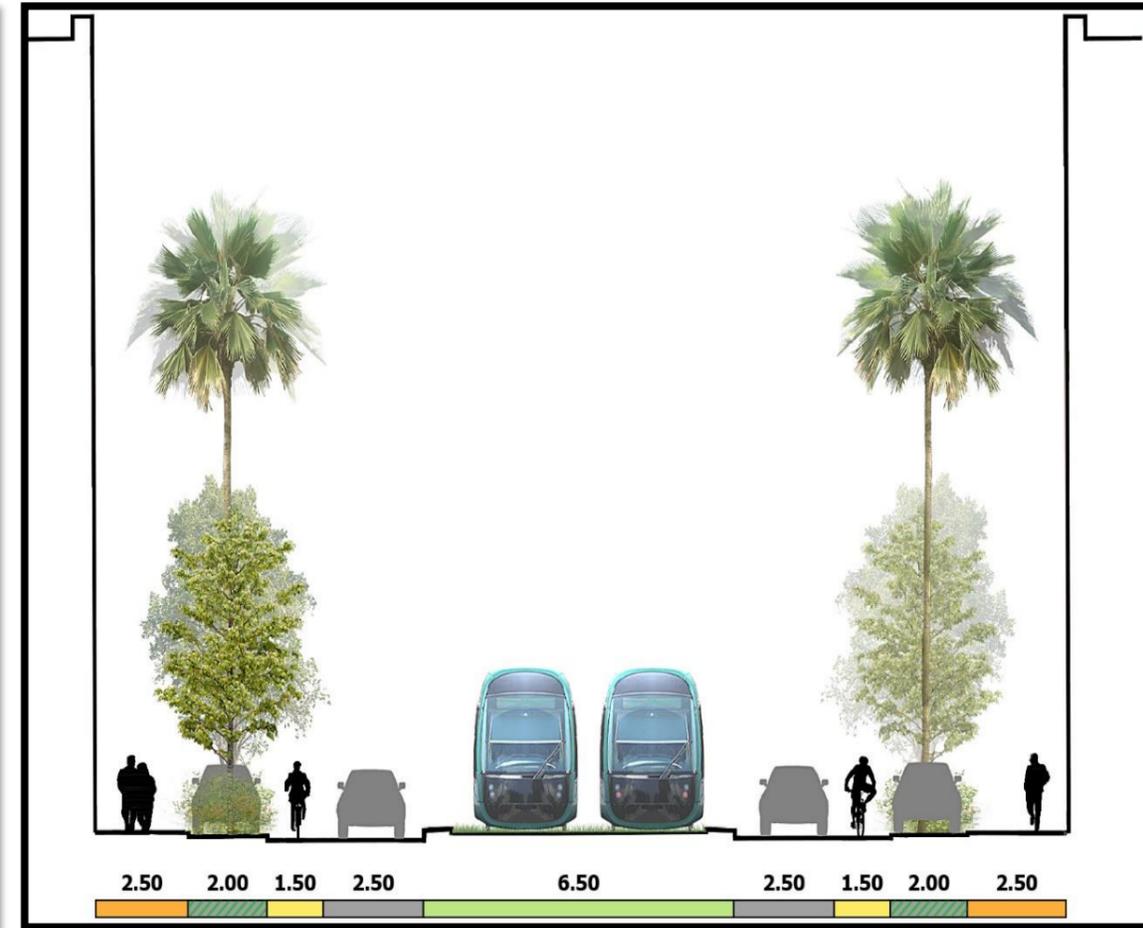


La réalisation d'un parking relais au débouché du chemin du Val Fleuri

Le chemin du Val Fleuri est un quartier en pleine expansion de Cagnes-sur-Mer, les voies de circulation que sont l'avenue des Chênes et l'avenue des Bugadières le relie au centre-ville et en font donc un axe majeur qui débouche sur la RM6007, avenue de Nice.

Il est attendu un report modal important qui sera rendu possible par un pôle d'échanges constitué d'un parc relais, de plusieurs quais bus et d'une station de tramway positionné sur un emplacement réservé.





Le Sud du boulevard Maréchal Juin – La valorisation d’une artère commerciale

Au regard de l’activité commerciale importante du boulevard il est nécessaire d’élargir les trottoirs existants. La reconfiguration du stationnement (avec notamment la suppression de l’épi) doit faciliter cette évolution. La baisse en nombre de place de stationnement sera pondérée par la réalisation d’un parking de compensation.

2005 – 2008 : études réalisées sur les modes tramway et bus

Septembre 2006 à décembre 2009 : concertation publique sur le schéma directeur des lignes de tramway (2 à 4) de la Métropole Nice Côte d'Azur

Décembre 2009 : vote du schéma directeur de transport urbain à l'horizon 2030 et engagement formel du conseil Métropolitain d'accélérer sa mise en œuvre

2017-2018 : études du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Automne 2018 : réactualisation des études de tramway

Juin 2019 : conférence de presse de lancement de l'opération en mairie de Cagnes-sur-Mer

Juillet 2020 : délibération du Conseil Métropolitain approuvant le bilan à mi-parcours du schéma directeur 2030, et l'actualisant à 2040, afin de répondre notamment aux objectifs du Plan de Déplacements Urbains et du Plan Climat Air Energie Territorial

Février à Mars 2021 : concertation publique réglementaire

2021 : poursuite des études de maîtrise d'œuvre et préparation des enquêtes et procédures légales

2022 : enquêtes publiques (environnementale, loi sur l'eau, utilité publique, foncière...) et déclaration d'utilité publique

Fin 2022 : début des déviations des réseaux

2023 – 2025 : travaux et essais

Début 2026 : mise en service de la ligne 4 de tramway



Secteur avenue de Nice – Station La Pinède

La décarbonation de la flotte de bus du réseau Lignes d'Azur

OBJECTIF : 450 bus propres sur le réseau à 2025 selon un mix énergétique (RLA et sous-traitants)

- ➔ **Ambitieux plan de renouvellement** des 230 bus de la Régie Ligne d'azur à hauteur de 100% d'ici à fin 2025.
- ➔ **Ligne 9** : Nice – Cagnes s/ Mer – Vence : exploitée en bus électriques dès septembre 2021



AU 1ER JANVIER 2021 : 75% DES VOYAGES RÉALISÉS SUR LE RÉSEAU SONT PROPRES



Mise en service de navettes 100% électriques en cœur de ville

À Cagnes-sur-Mer



Navettes 20 places 100% électriques



Lignes 44 et 45



Longueur du parcours :
 Ligne 44 : 2,8 km
 Ligne 45 : 3,7 km



En service du lundi au dimanche



Ligne 44 : toutes les 15 minutes
 Ligne 45 : toutes les 50 minutes

- ➔ Lancement le 27 mars 2021 à Cagnes-sur-Mer sur la ligne 44
- ➔ Dès cet été sur la desserte des plages de Cagnes-sur-Mer (ligne 45)

Mise en service de navettes 100% électriques en cœur de ville

À Cagnes-sur-Mer

